

Liberté

Communiqué de la municipalité

Intrusion dans le Centre Municipal de Santé de la Courneuve

Mardi 23 février 2021

Le lundi 22 février 2021, de 18 h 30 à 21 h, un groupe de personnes s'est introduit dans le Centre Municipal de Santé (CMS) de la Courneuve.

Égalité

Cette occupation, non-respectueuse des règles sanitaires élémentaires, avait pour objectif de contester la mesure de protection à l'égard d'une médecin, décidée par l'équipe du CMS de la Courneuve. En effet, **une docteure a déposé plainte en novembre 2020 pour « menace et agression d'un professionnel de santé dans l'exercice de ses fonctions »** à la suite d'une altercation avec un homme dans le Centre Municipal de Santé. Fait aggravant, il s'agit d'un agent communal.

L'équipe du CMS avait donc indiqué à l'employé communal, qu'à l'exception d'un besoin de soin urgent, il devrait être suivi ailleurs au moins jusqu'à la fin de l'instruction de la plainte. **Cette décision n'ayant évidemment aucun caractère discriminatoire, ne s'appliquant qu'à lui dans le but de protéger le personnel de santé.**

-

Le Maire et la municipalité condamnent l'occupation du CMS qui a gênée son bon fonctionnement **et réaffirment leur soutien total au personnel soignant et aux agent.e.s communaux** dont l'engagement sans failles, tout au long de cette crise sanitaire pour l'accès au droit des citoyen-ne-s, fait la fierté de notre ville.

Pour l'heure, la municipalité a décidé de soutenir l'exigence du personnel soignant d'être respecté dans ses missions de santé publique.

Fraternité